

MAIRIE
DE**SAINT-JEAN-DU-BRUEL****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

Le 26 septembre à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,
Sous la présidence de **Monsieur VIDAL Claude, maire****PRÉSENTS** : Mesdames COBO Rolande, DELLEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REFREGES Claude, VIDAL Claude, VIDAL Didier.**PROCURATIONS** : Monsieur Michel VERGUES a donné procuration à Monsieur Claude VIDAL, Monsieur Daniel VIALA a donné procuration à Monsieur Didier VIDAL, Monsieur Allan ASSIE a donné procuration à Madame Rolande COBO.**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.**Nombre de conseillers :**En exercice..... 15
Quorum..... 8
Présents..... 12
Votants..... 15
Procurations..... 3

Date de la convocation : 22.09.2025

SEANCE N° 6**DELIBERATION N° 5****BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N°2**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le budget primitif 2025 du budget annexe de l'assainissement,

Au vu des écritures non prévues au budget primitif, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2025 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 203-3001 : CONSULTATION MARCHE MO ASS B	11 000.00 €			
D 203-3001 : CONSULTATION MARCHE MO ASS B	5 000.00 €			
D 203-3001 : CONSULTATION MARCHE MO ASS B	4 500.00 €			
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	20 500.00 €			
D 2158-3003 : STATION EPURATION REFREGIES		1 500.00 €		
D 2158-3014 : Pont Vieux 2/2024 Ch.Branta-see		3 000.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		4 500.00 €		
R 1641 : Emprunts en euros			16 000.00 €	
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées			16 000.00 €	
Total	20 500.00 €	4 500.00 €	16 000.00 €	
Total Général		-16 000.00 €		-16 000.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à 15 voix pour

- **D'AUTORISER** la décision modificative présentée par Monsieur le Maire*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits**Ont signé*Le secrétaire de séance
Jean-Luc DRIGOUT

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le

- par publication sur le site internet www.saintjeandubruel.fr le2.9...SEP...2025

29 SEP. 2025

Le Maire
Claude VIDAL

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.

